



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Lidostrasse 6
CH-6006 Luzern
+41 41 418 00 10
info@swissshooting.ch

Lucerne, le 7 avril 2020

Bulletin d'information à tous les Présidents ainsi qu'aux Chefs finances des Membres de la Fédération

Facture de la Fédération en période de pandémie du coronavirus

Ces derniers jours, vous avez reçu la facture de la Fédération pour 2020, qui a malheureusement dû être envoyée au beau milieu de la phase de pandémie. Divers Présidents nous ont contactés avec des questions concernant la facture, notamment à propos d'une réduction ou d'une suppression des cotisations de la Fédération, car les activités de tir sont suspendues au moins jusqu'à fin mai en raison de la pandémie de coronavirus.

Le Comité de la FST peut comprendre que certaines sociétés et certains tireurs ont des problèmes à payer les factures actuellement. La FST souhaite trouver des solutions dans l'intérêt de notre sport afin de soulager ses membres. Le Comité a donc pris des mesures avec effet immédiat afin d'abaisser les coûts (demande de chômage partiel, suppression de concours, etc.). Certains coûts demeurent toutefois – indépendamment des activités de tir.

La FST espère que la saison (réduite) de tir pourra de nouveau reprendre fin mai. Si cela était le cas, le Comité directeur de la FST souhaite laisser les taxes de la Fédération inchangées. Toutefois, en raison de la situation difficile, la FST est enclin à prolonger le délai de paiement du règlement de la facture de la Fédération de 60 jours. Cela signifie que le montant dû ne doit pas être payé sous 90 jours mais 150. Le Comité directeur espère ainsi avoir contribué à alléger la situation financière. Dans ce contexte, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que les cotisations servent en grande partie à entretenir l'infrastructure, servent aux salaires et pour la communication et pour d'autres services. Tout cela ne s'arrête pas malgré le confinement et le coronavirus. Au contraire: la Fédération est fortement sollicitée pour initier les mesures nécessaires afin de maintenir la barque de la FST plus ou moins dans la bonne direction et de mener les planifications pour la période après le confinement.



Si les activités de tir devaient ne pas pouvoir être reprises après le 31 mai 2020, la FST réévaluera la situation et discutera du montant ainsi que du paiement des cotisations de la Fédération avec les Présidents de la Fédération lors de la nouvelle date de la CP du 25 juin 2020.

Le Comité directeur est conscient que la situation est difficile pour tous, et que tous – la FST, les membres de la Fédération et les sociétés – ne sont pas seulement confrontés aux restrictions sportives mais aussi aux défis financiers. La FST prend la situation actuelle très au sérieux. La Fédération est également prête à considérer les cas particulièrement critiques de manière individuelle et à aider. Le fonds de soutien de la FST est notamment là pour ça, afin d'être employé dans de tels cas d'urgence.

Le Comité directeur de la FST compte sur la compréhension de tous les membres de la Fédération. Il est convaincu qu'il est dans l'intérêt de tous que les moyens financiers nécessaires soient à disposition de la FST afin de surmonter les défis actuels. Nous vous assurons que le Comité directeur et tous les collaborateurs de la FST seront encore plus conscients et responsables dans la gestion des coûts, que ce qu'ils font d'habitude.

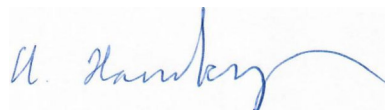
Nous vous demandons de bien vouloir transmettre ces informations aux présidents des sociétés de tir et à toutes les autres personnes responsables.

Nous souhaitons une bonne santé à tous les tireurs et toutes les tireuses et vous remercions pour votre soutien.

Avec nos cordiales salutations



Luca Filippini
Président de la Fédération
sportive suisse de tir



Walter Harisberger
Membre du comité,
Responsable des finances